

100 ANS DU PEV

2019 – Année électorale et année du centenaire du PEV

Cette année, le PEV Suisse et le PEV du Canton de Berne fêtent leur centenaire! En 1919, le bernois Arnold Muggli devint le premier président central du PEV Suisse et a largement contribué à la création du parti cantonal bernois.

Dans une période marquée par une grande détresse sociale et une forte polarisation, Muggli a estimé qu'une politique se situant entre capitalisme et socialisme devait exister. Il a nommé cette alternative du centre le «chemin chrétien-pratique». Sous l'égide de la section de la ville de Berne, le PEV a, en 1919, participé pour la première fois aux élections du Conseil national. Arnold Muggli, ainsi que six autres hommes se sont présentés aux élections. La grande détresse sociale due à la première guerre mondiale ainsi que la confrontation entre les forces socialistes et bourgeoises, qui déboucha en novembre 1918 à une grève générale et a quasiment mené la Suisse au bord de la guerre civile, ont été un signal



Arnold Muggli,
premier Président
central du PEV CH.



Marianne Streiff,
Conseillère nationale
et Présidente
actuelle du PEV CH.

d'alarme pour ces hommes. En tant que chrétiens, ils ne voulaient plus se taire et être les «silencieux dans le pays», mais «rechercher le meilleur pour l'Etat» en se basant sur l'Evangile. Dans son appel aux urnes de 1919, le PEV Berne déplorait le matérialisme nocif conduisant à la suprématie de l'argent et à la haine de classes. Parallèlement,

il présentait une alternative: «Le terreau prévu par Dieu pour une union nationale prospère est l'Evangile de Jésus Christ, dont l'enseignement principal est: **amour, vérité, justice et conciliation**».

Comme il y a 100 ans, la politique actuelle est également marquée par la polarisation, les blocages et l'égoïsme. Le PEV, hier comme aujourd'hui, tente de résister grâce à une politique orientée sur les valeurs et les solutions. Les valeurs chrétiennes, que le PEV défend depuis sa fondation n'ont rien perdu de leur actualité et sont plus essentielles que jamais pour le développement prospère de notre pays.

Le PEV de 1919 n'avait pas récolté suffisamment de voix dans le Canton de Berne afin de gagner un siège au Conseil national, contrairement au PEV du Canton de Zurich. L'entrée au Parlement national ne se fit qu'en 1967. Depuis, le PEV Berne a été représenté de manière ininterrompue

au sein du Conseil national. Cela ne signifie pour autant pas que le siège de Marianne Streiff sera assuré lors des élections du 20 octobre. En raison du développement démographique, les obstacles pour un mandat sont bien plus difficiles à surmonter aujourd'hui. Alors qu'en 1967, le Canton de Berne avait droit à 33 sièges sur 200, aujourd'hui 24 seulement lui sont attribués. Toutefois, nous pouvons y parvenir. Ensemble! Afin que l'année électorale devienne une réelle année de célébration. Pour le PEV et pour la bénédiction de notre pays!

Philippe Messerli, Co-Secrétaire général PEV BE

Le 4 mai 2019 aura lieu la grande célébration du centenaire du PEV canton de Berne à l'Hôtel de Ville de Berne. Venez fêter avec nous! Plus d'informations bientôt sur www.evpp-be.ch/fr/actuel/agenda.

CONTRE L'EXPORTATION D'ARMES

Lancement d'une initiative

Une large coalition de partis et d'organisations, dont le PEV Suisse, a lancé l'initiative populaire «Contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile». Celle-ci vise à interdire l'exportation d'armes dans les pays en guerre civile, tout comme les exportations dans les pays violant gravement et systématiquement les droits

de l'homme. La décision du Conseil fédéral d'autoriser à l'avenir cette exportation a soulevé l'indignation d'une grande partie de la population. Le bien-être de notre pays ne devait pas être garanti au dépens de la vie et de la souffrance de la population civile dans les régions en proie aux guerres civiles.

PEV CH

☒ VOTATION FÉDÉRALE DU 10 FÉVRIER

Pour moins de mitage

Lors de leur 3^{ème} assemblée extraordinaire à Winterthur, les délégués du PEV Suisse ont dit oui à l'initiative contre le mitage. Ils se prononcent ainsi en faveur d'un développement durable du milieu bâti. En Suisse, la terre cultivée, les paysages naturels et les espaces verts ne doivent plus être bétonnés sans limite. Les terrains constructibles disponibles

doivent être utilisés de manière plus efficace. Les délégués ont salué le fait que l'initiative demande tant à la Confédération qu'aux cantons et communes d'encourager des formes durables d'habitat et de travail ainsi que de viser un développement de qualité du bâti existant.

PEV CH

Beaucoup de chiffres et un peu de fumée

L'événement majeur de la session de novembre du Grand Conseil bernois a été la journée dédiée à débattre des finances suite au rejet par le peuple de la baisse des impôts. Malheureusement, les perdants et les gagnants se sont uniquement lancés des accusations et se sont disputés sur des interprétations.

Hans Kipfer a, au nom du PEV, exhorté à plus de compromis, afin que de bonnes solutions puissent être trouvées pour le canton. Aucune des nombreuses propositions budgétaires, également issues des rangs du PEV (p. ex. augmentation des moyens pour la subsistance et l'intégration), n'a pu convaincre le Grand Conseil de traduire les signaux de la population en actes afin de soulager les plus faibles. En lien avec l'adoption retardée du rapport annuel et de la

difficulté d'introduire le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, deux motions d'Hans Kipfer concernant l'analyse et la simplification de la comptabilité ont été adoptés à une large majorité. La session a débuté avec une intervention réussie de **Markus Wenger**, grâce à laquelle une piste cyclable sera réalisée entre Leissigen et Interlaken. Puis, le PEV, soutenu par l'UDF, s'est battu sans succès contre un assouplissement du «repos dominical».

Peu avant le week-end de votation, le Grand Conseil a débattu afin de déterminer quelle recommandation devait être donnée pour les votations concernant la loi sur l'aide sociale. Le PEV s'est retrouvé, une fois de plus, en minorité. Mais le peuple aura le dernier mot au printemps 2019. Nous recommandons aujourd'hui déjà de soutenir le référendum concernant l'aide sociale. L'engagement de **Melanie Butler-Hohenberger** pour une limitation des salaires des médecins chefs a malheureusement été sans succès. En fin de session, la fumée, ou plutôt la vapeur, s'est à nouveau élevée au-dessus de l'Hôtel de Ville, lorsque le débat a porté sur l'intervention de **Ruedi Löffel**.

Il a demandé d'élargir la protection de la jeunesse aux cigarettes électroniques et consort et est parvenu à convaincre le Grand Conseil, à l'exception de quelques âmes libérales. Ma conclusion personnelle à la suite de cette session très intense sur le budget: le PEV est apprécié pour sa politique des finances constructive et orientée sur les solutions – mais notre chemin en tant qu'intermédiaire est encore long ...



Hans Kipfer

Hans Kipfer
Député au Grand Conseil

VOTATIONS CANTONALES DU 10 FEVRIER

Loi sur la police et loi sur l'énergie

Les citoyens bernois voteront le 10 février sur la loi sur la police ainsi que sur la révision partielle de la loi cantonale sur l'énergie. Le PEV soutient les deux sujets.

Oui à la loi sur la police

Le groupe PEV et le Grand Conseil se sont exprimés clairement en faveur de la nouvelle loi sur la police. Celle-ci apporte de nombreuses améliorations. La collaboration entre les polices communales et cantonales est optimisée. Les communes ayant des problèmes de sécurité en certains lieux peuvent conclure un contrat supplémentaire pour les foyers chauds. Les gens du voyage peuvent être renvoyés plus rapidement lorsque des lieux de transit sont disponibles. Les victimes de violence domestique et de harcèlement sont mieux protégées grâce à des mesures d'éloignement et des ordonnances restrictives. En cas

de manifestations non-autorisées avec violences, les communes peuvent demander aux organisateurs ou aux personnes coupables de violence de payer pour les dommages occasionnés. La police cantonale garde le monopole des mesures de contrainte.

Oui à la loi sur l'énergie

La révision partielle de la loi sur l'énergie a été adoptée à l'unanimité par le groupe PEV et nettement soutenu par le Grand Conseil. La révision, basée sur les décisions de la politique énergétique de ces dernières années, mise sur plus d'efficacité énergétique et sur la protection climatique, tout comme sur des standards uniformes afin d'accroître les économies d'énergies dans les bâtiments. Le parc immobilier est responsable à 40% de la consommation énergétique totale. Deux tiers des chauffages à mazout sont toujours remplacés par des chauffages à mazout. Cela a des effets énergétiques



Le parc immobilier est responsable à 40% de la consommation énergétique totale.

sur plusieurs décennies. C'est pourquoi des réglementations efficaces sont nécessaires. La révision de la loi sur l'énergie est importante pour la politique climatique, prend en compte les développements technologiques et contribue au développement

de la production d'énergie renouvelable afin de compenser la diminution d'énergie dans la période post-Mühleberg. Informations supplémentaires sur: www.loienergie-be-oui.ch.

PEV BE